

Madame Taina Bofferding
Ministre de l'Intérieur
19 rue Beaumont
L-1219 Luxembourg

Luxembourg, le 24 février 2021

Concerne : Nouvelle demande d'intervention auprès du collège échevinal de la Ville de Luxembourg pour mettre fin aux agissements illégaux d'une société de gardiennage privée dans le quartier de la Gare

Madame la Ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier en réponse à notre lettre commune concernant le gardiennage privé de certaines rues de notre capitale.

Votre réunion avec notre bourgmestre semble avoir produit son effet puisque le contrat conclu avec GDL n'a pas été reconduit dans sa façon originale. Un nouveau contrat a été signé qui renseigne : « *Surveillance des infrastructures communales dans les parcs et places publics par une présence visible dans le périmètre assigné en début d'exécution du contrat, le périmètre étant sujet à révision. En cas de nécessité, prêter assistance aux personnes en difficultés.* » La formulation « *assurer la prévention active et visible sur la voie publique* » a disparu de la mission confiée à la société GDL

Il n'en demeure pas moins que les patrouilles canines à pied n'ont pas cessé dans les rues du quartier de la Gare, loin s'en faut. Dans les faits, la société privée de gardiennage continue d'agir très largement en dehors du cadre fixé par son nouveau contrat avec la Ville de Luxembourg, se livrant à une surveillance généralisée des voies publiques et n'hésitant pas de poursuivre ses interventions dans les halls d'entrée d'immeubles privés pour en déloger des personnes jugées indésirables pour des raisons ne tenant aucunement de l'assistance à personnes en danger. En témoignent les photos prises sur les lieux que nous ajoutons à la présente.

Nous avouons être dans l'embarras quant à la qualification à donner à une pratique pareille mais il nous semble que le cadre légal est encore plus incertain qu'auparavant.

Dans l'espoir que la présente trouvera un accueil favorable et qu'elle vous amènera à clarifier la situation dans le cadre de vos compétences en intervenant une nouvelle fois auprès du collège échevinal de la Ville de Luxembourg pour garantir le respect des règles constitutionnelles et légales, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de nos sentiments très distingués.

Cathy Fayot
Conseillère communale LSAP

Guy Foetz
conseiller communal déi Lénk

Christa Brömmel
conseillère communale déi gréng

annexe : photos prises dans le quartier de la Gare entre le 9 et le 19 février 2021



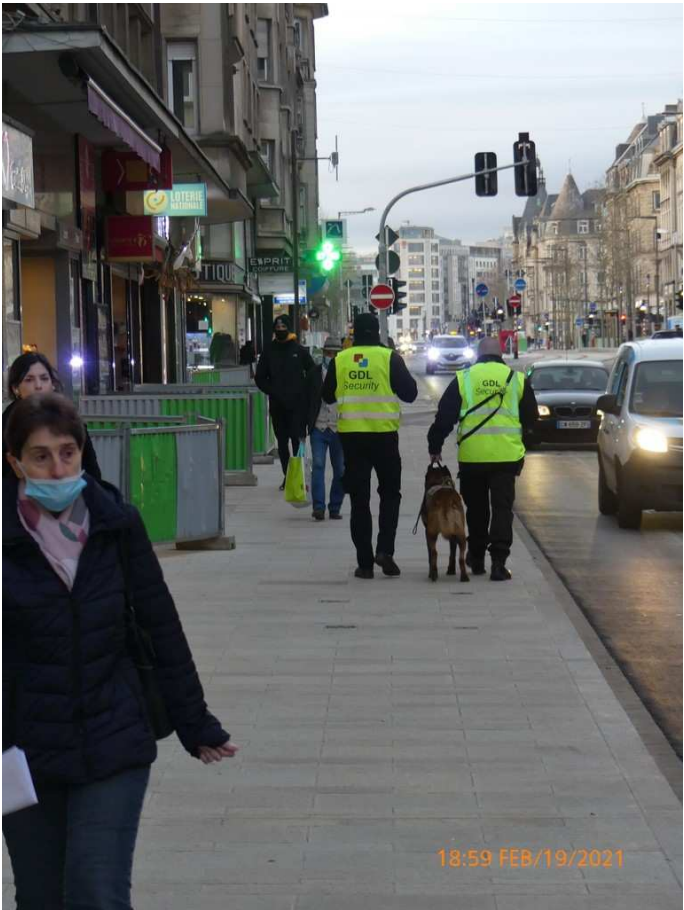






Photo prise le samedi, 20 février 2021 à 17:29 h



Photo prise le mardi 9 février 2021 à 22:27 h